



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fermeture de classes préparatoires par le rectorat de Paris

Question écrite n° 13845

Texte de la question

M. Alexandre Sabatou appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la fermeture de classes préparatoires aux grandes écoles ; les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) accueillent plus de 80 000 étudiants et forment les élèves dans un esprit d'excellence académique aujourd'hui raréfié. En cette fin d'année 2023, le rectorat de Paris a décidé de mettre fin à plusieurs classes préparatoires en commençant par la suppression de l'hypokhâgne du lycée Lamartine et par la khâgne du lycée Chaptal. La classe ECG du lycée Jacques Decour et l'ATS Bio du lycée Pierre-Gilles de Gennes sont également menacées. Les établissements concernés et les professeurs de CPGE ont fait savoir leur mécontentement et leur incompréhension. Les professeurs des CPGE littéraires attestent du dynamisme de ces classes au sein desquels les problèmes d'effectifs, évoqués par le rectorat, n'existent pas. Ces suppressions menacent directement la formation des élèves prétendant aux grandes écoles et signent le renoncement d'un idéal éducatif mêlant exigence et excellence. Il lui demande les justifications de cette décision et si le Gouvernement envisage de revenir sur le processus de fermeture des classes préparatoires évoquées précédemment.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Sabatou](#)

Circonscription : Oise (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13845

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11390

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)